

Le programme doctoral en gestion

Le doctorant doit obligatoirement suivre, au cours de la préparation de sa recherche doctorale, les enseignements et activités inscrites au programme doctoral en Sciences de gestion. La présence de professeurs visitants peut créer l'opportunité d'un enseignement ad hoc offert aux doctorants.

Ce programme comporte pour la première année de thèse (D1) des enseignements fondamentaux transversaux, articulés autour de l'épistémologie et de la méthodologie de la recherche en gestion. Durant la deuxième année (D2), le doctorant suit obligatoirement un séminaire de recherche lié à son sujet de thèse, soit au CERIDES, soit dans d'autres universités.

Les objectifs du programme doctoral :

Proposer un programme dont l'objectif est de :

- renforcer le soutien aux doctorants et améliorer leurs productions, tant en terme de qualité que de délai,
- développer les publications des doctorants pendant la thèse.

Le contenu du programme doctoral :

- Un tronc commun (D1) **OBLIGATOIRE**
- Un séminaire de spécialisation (D2) **OBLIGATOIRE**
- Un atelier d'écriture et un atelier de lecture **OBLIGATOIRE**
- La participation aux conférences

Programme première année - D1

Tronc Commun

(Pour les doctorants de l'équipe DRM-Finance, voir les modalités spécifiques auprès du responsable de l'équipe DRM-Finance).

Epistémologie (15h) :

Coordinatrice : Dr Gilles Aimée Cisse

Méthodologies (20h) :

Coordinateurs : Pr. Bachir Wade – Pr Francois Joseph Cabral

Programme deuxième année - D2

Séminaire de spécialisation (minimum 20 heures)

Après avis du directeur de thèse, il est demandé au doctorant de suivre un séminaire, correspondant aux besoins de spécialisation du doctorant en termes épistémologique, méthodologique ou thématique.

Ce séminaire devra représenter un volume minimum de 20h pour être validé (les participations à des conférences de recherche ou à des ateliers doctoraux ne sont pas validées dans le cadre du séminaire de 2ème année).

N'oubliez pas de fournir une attestation de présence pour valider le suivi du séminaire.

NB : Le suivi de ce séminaire est obligatoire pour pouvoir s'inscrire en troisième année de thèse. Ce séminaire peut être suivi dans d'autres universités ou Ecoles.

Séminaire d'avancement des travaux

Chaque doctorant doit présenter l'avancement de ses travaux de recherche au moins une fois par an. Ces séminaires sont obligatoires les trois premières années et fortement recommandés ensuite. Ces séminaires sont organisés par les différents laboratoires de recherche.

Les ateliers d'écriture

Le programme doctoral organise à raison d'une fois par mois des ateliers d'écriture qui ont pour objectif d'apporter un soutien critique à tous ceux qui désirent publier des articles au cours de l'année. L'évaluation d'un article ou d'une publication est également au sommaire de ces rencontres.

Objectifs :

L'atelier a pour but de fournir une aide aux auteurs, tout en permettant l'apprentissage du rôle d'évaluateur pour les autres participants. Il est aussi l'occasion de partager ses connaissances et expériences sur les processus de publication, le choix d'une conférence ou d'une revue, la rédaction des lettres d'accompagnement des articles aux reviewers et éditeurs de revues.

Pour obtenir des commentaires pertinents et constructifs, les papiers présentés doivent être prêts pour une soumission (article propre et complet). Il est aussi important que les participants aient effectué leur propre évaluation de l'article avant de venir, pour retirer le maximum d'éléments d'une séance.

Tronc Commun (D1)

- Séminaire "**Design de la recherche**":
- Séminaire "**Epistémologie**":
- Séminaire "**Métiers du chercheur**":

